



6ÈMES

**RENCONTRES
NATIONALES
DE L'HABITAT
PARTICIPATIF**

**8 > 11
juillet
2021
Lyon**

6ÈME
**RENCONTRES
NATIONALES
DE L'HABITAT
PARTICIPATIF**

La Coopérative Oasis
pour financer son
habitat participatif... et
tous les autres !

Samedi 10/07/21 – 11h-12h30

Camille Bonneville

Animatrice réseau à la Coopérative Oasis



Au programme

Intro : Qu'est-ce qu'une oasis ?

La Coopérative Oasis, genèse et chiffres

- 1ère partie : comment soutenir le développement de lieux avec mon épargne citoyenne
- 2^e partie : comment faire financer et accompagner mon projet

Temps d'échange et questions

La Coopérative Oasis : genèse rapide

- 2015 : Lancement du « Projet Oasis » au sein de Colibris
- 2018 : Essaimage, création de la SCIC Coopérative Oasis

Quelques chiffres

- 1 SCIC, 6 collèges, 1 équipe de 5 salarié·es (3 ETP)
- 19 projets financés, 3 millions d'€ levés (Titres participatifs + apports CCA sous forme de prise de parts)
- Accompagnements courts sur des sujets précis : ~20 demandes/mois, 4-5 en cours.



I. Financer : Comment ça marche ?

- Investissement citoyen sous forme de prise de parts dans la SCIC (minimum 1000€ soit 10 parts à 100€)
- 1 personne = 1 voix
- Accès au collège des investisseur·ses, weekends, AG : c'est une manière d'intégrer le réseau !
- Possibilité à tout moment d'acheter de nouvelles parts ou de les revendre.
- Pour récupérer des parts : sur simple demande, env. 1 mois de délai selon montant (2 ans max obligatoire)

I. Financer : Les questions récurrentes

- **Rémunération des parts** : pas de frais, pas de dividende mais si on est imposable, déduction fiscale possible si les parts sont laissées au moins 7 ans :
 - Déduction sur 25 % de l'IR (ex : si 10k€ de parts placées, je déduis 2500€ de mon IR)
 - Sur une seule année et dans la limite de 50k€ de déduction.
- **Garanties** : Tous les prêts sont garantis avec des cautions solidaires et hypothèques : risque hautement improbable (sauf effondrement du marché immobilier!)

Avez-vous d'autres questions sur cette partie ?

II. Se faire financer et accompagner

- 2 piliers indissociables et complémentaires : le financement et l'accompagnement
- Pas un prêt mais un apport en CCA/soutien financier (le métier de banquier est réglementé)
- L'apport : jusqu'à 200k€ à rembourser sur 10 ans max
- L'accompagnement : généraliste et technique, revu chaque année.
- Devoirs de l'oasis : apporter les garanties, prendre au moins une part, communiquer pour apporter au moins 10 % du montant de l'apport sous forme de parts.

II. Se faire financer : questions réccurentes : combien ça coûte ?

- Taux d'intérêt à 1 %
- Accompagnement en 2 parties :
 - Généraliste (socle commun) : Forfait qui tient compte du nombre d'années de l'apport et d'une base de travail de 550 euros/jour. Il est facturé dès le début comme une prestation de lancement de la convention.
 - Technique (annuel et thématique selon les besoins) : La Coopérative accompagne l'oasis aussi sur des points techniques précis (juridique, gouvernance, médiation, évolution du modèle économique...). Ce travail est estimé à 2 jours par an et facturé 1100 euros HT par an.

II. Se faire financer : questions récurrentes : comment ça marche ?

- Présentation du processus (1h) et diagnostic (1 jour, payant)
- Constitution du dossier complet et convention de partenariat
- Passage au comité d'engagement
- Décision finale du CA
- Prise de part et signature de la convention de partenariat
- Versement de l'apport, dès réception des garanties
- Facturation de l'accompagnement généraliste

.... et c'est parti pour plusieurs années à nos côtés !

En résumé...





Merci de votre attention !
Des questions ?

Continuons à échanger !
camille.bonneville@cooperative-oasis.org
contact@cooperative-oasis.org
www.cooperative-oasis.org